



Réunion du 13 mai 2019

Président : M. Pascal REBAUD 06 14 68 55 67
Vice-président : M. Joël SIMON 06 63 69 23 83
Désignations seniors : M. Mustapha BENMESSAOUD 06 12 56 53 43
Désignations assistants Ligue : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67
Désignations Loisirs : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27
Responsable observations : M. Jean-Pierre BERNE 06 20 18 00 26
Responsable administratif / secrétaire : Mme. Denise AZNAR 06 82 48 06 96
Contrôle administratif seniors (impayés) : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67
Intendant CDA : M. Daniel DOSNON 06 79 63 85 28
Trésorier : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : M. Christian AURAND 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur : les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

RESERVE TECHNIQUE N°1 **(REOUVERTURE DU DOSSIER)**

Présents : Mme. AZNAR D. ; MM. REBAUD P., SIMON J., PEREIRA V., REBAUD F.

Réserve technique du club St Paul en Jarez, sur le match U15 n°21094951, Haut Pilat - St Paul en Jarez, du dimanche 24 mars.

Suite à de nouveaux éléments collectés lors d'entretiens téléphoniques avec l'arbitre de la rencontre, ainsi que l'observateur désigné, confirmés par leurs rapports respectifs, nous avons le devoir d'étudier ceux-ci et de rouvrir le dossier.

A la lecture du rapport complémentaire de l'arbitre de la rencontre, ainsi que du rapport de l'observateur désigné (officiel CDA), la section loi du jeu de la CDA reprend l'analyse de ladite faute technique.

Après lecture du rapport de l'observateur désigné, Mr LAIDOUNI, ainsi que du rapport complémentaire de l'arbitre, M. MARGERIT Mickaël, qui reconnaît la demande d'un troisième remplacement, dans les 10 dernières minutes de la rencontre, par l'équipe de Haut Pilat. A ce moment précis, le club de St Paul en Jarez demande à déposer une faute technique, chose qui est faite. Devant cette situation, premièrement le dirigeant de Haut Pilat a retiré sa demande de remplacement et son remplaçant n'a pas participé, laissant ses 11 mêmes titulaires présents sur le terrain avant cet événement.

Deuxièmement l'arbitre s'apercevant de son erreur et ayant toute latitude pour revenir sur sa décision avant la reprise du jeu (extrait des lois du jeu : si l'arbitre s'aperçoit de son erreur, il a toute liberté pour revenir sur sa décision dans la mesure où la reprise du jeu n'a pas encore été effectuée au moment des faits en question), il n'autorisa pas ce 3^{ème} changement.

De ce fait, **le 3^{ème} remplacement n'a pas été effectif**, au sens même des lois du jeu, et la reprise du jeu ayant eu lieu avec les 11 titulaires de Haut Pilat présents sur le terrain avant cet événement, il ne s'agit plus d'une faute technique au sens du fond.

La faute technique est recevable sur la forme (dépôt sur le terrain conforme aux exigences des règlements généraux), mais l'arbitre ayant bien fait une juste application des lois du jeu en revenant sur sa décision, la section "loi du jeu" dit la faute technique irrecevable sur le fond.

En conséquence, la Commission d'Arbitrage infirme sa précédente décision et donne résultat acquis sur le terrain sur la rencontre citée ci-dessus.

Dossier transmis à la Commission Sportive des Jeunes, pour homologation du résultat.

CONVOCATION STAGE ARBITRES STAGIAIRES

Tous les arbitres stagiaires, dont les noms suivent ci-dessous, sont convoqués au stage à Andrézieux Bouthéon, au complexe sportif des Bullieux, du **VENDREDI 17 MAI à 18h30 au SAMEDI 18 MAI à 17h**.

Merci de prendre une tenue de sport, une tenue d'arbitrage, sifflet, cartons et votre nécessaire de toilette, ainsi que votre fameux porte-
vue et de quoi écrire.



MM. ABDEKRIM Mohamed - ACAR Eray - ASSIF Soulaïman - BERNIGAUD Kylian - BERTUCAT Alexis - BRUEL Hugo - COLLANGES Thibault - DEPORTE Titouan - DIAS Christopher - EL JAMRI Medhi - FERNANDES Eric - GAUDARD Romain - JACQUET Mathieu - LEBON Richard - OZEL Abdulkadir - THEVENET Tom - VURAL Mickaël - BALIDI Marwane - BEN MOHAMMED Yassine - BENFRID Youcef - BOURAGBA Reda - CARDOSO Hugo - DI FELICE Enzo - EL MOUSSAID Medhi - JALLOULI Zakaria - KAOUKI Imrane - LAIDOUNI Himad - LEMCHIRGUI Waël - NABBACH Fouad - OUNOUGHI Théo - QUEMBASSE Jarad - RIGAUD Frédéric - SERBOUTE Nassim - SLAIMI Nadir - BONIFACE Frédéric - CHMARA Romain - DE OLIVEIRA SOARES Luis - NEDJAI Foued - SIDONI Enzo - ZENI Mathéo.

RAPPEL REGLEMENT DES OFFICIELS

Devant la recrudescence des notes de frais présentés aux clubs sur des morceaux de papier, la SCJA vous informe que les clubs ont toute liberté pour ne pas régler vos frais d'arbitrage.

Vos notes doivent être faites OBLIGATOIREMENT sur les DOCUMENTS OFFICIELS de la commission, disponibles à la SCJA et sur le site du District, rubrique "Arbitrage".

"COUPE DU MONDE" FEMININE U15

Les arbitres suivants : MM. CHARROIN Hugo, GRAND Alexandre, SAURAY Gaël, SIDONI Enzo, RIGAUD Frédéric, CHMARA Romain, SERBOUTE Nassim, DI FELICE Enzo, MARRET Gaëtan, qui ont officié à St Chamond le samedi 27 avril, pour la "Coupe du Monde" Féminine U15, sont priés de fournir un RIB au District de la Loire pour leurs défraiements.

COURRIERS RECUS

M. HAMMANI Mohamed : Certificat médical concernant votre état de santé.
Fc. Bourguisan : absence de l'arbitre.
M. NOURY Abdelkrim : concernant votre arrêt de l'arbitrage ; candidature pour être observateur.
M. GAUTHIER Stéphane : lu, noté.
ES Futsal Andrézieux : lu, noté
M. MOULIN Pierre : concernant votre arrêt de l'arbitrage.
Sorbiers : forfait de voter équipe.
Lettre anonyme : courrier anonyme concernant la rencontre Feurs - Roanne Fc.
M. FAYOLLE Pascal : veuillez-nous faire passer un RIB pour votre impayé.

INDISPONIBILITE

M. CHAPET Frédéric : les 18 et 19 mai.

CONVOCATION ARBITRE

M. LOKMAN Kocaoz : vous êtes distrait de toute désignation, suite à l'absence de votre convocation.

AVIS IMPORTANT

DEMATERIALISATION RAPPORTS D'ARBITRAGE

Les arbitres ont dorénavant la possibilité de saisir leurs rapports en ligne en se connectant sur « Mon Espace FFF ».

- Une fois connecté, l'officiel doit cliquer sur le bouton « Accéder à Mon Espace Officiel »

- L'accès se fait depuis la rubrique « Accès Spécifiques » :

* Pour les Arbitres :

- Mes rapports d'arbitrages = permet à l'arbitre de visualiser ses rapports à saisir

- Historiques de mes rapports d'arbitrage = permet à l'arbitre de visualiser l'historique de ses rapports saisis

Une fois que l'officiel a accédé au menu « Mes rapports d'arbitrage », il voit la liste des rencontres sur lesquelles il est désigné.

Pour afficher le formulaire de saisie du rapport, l'officiel doit cliquer sur « A SAISIR » sous la rencontre en question.

- La plupart des informations connues sur le match sont remplies.



Les boutons :

- **Enregistrer le rapport** = le rapport est enregistré et encore modifiable
 - **Valider le rapport** = le rapport est validé et n'est plus modifiable ; il devient uniquement consultable.
- Le rapport ainsi validé est directement transmis aux instances

MODIFICATIONS AUX DESIGNATIONS

VENREDI 17 MAI

Foot Loisir :

- SE.CASINO - SE.BNP : **M. MORAIS DIAS MIGUEL** au lieu de M. TAGHANIMET A.
MARREL - ROCHE POLONIA : **M. TAGHANIMET Ahmed** au lieu de M. MORAIS DIAS M.

SAMEDI 18 MAI

Foot Loisir :

- VEAUCHE - ST PAUL EN JAREZ : **M. ARIFY Mounir** au lieu de M. BOUKHARI Y.
PÉRIGNEUX - HAUT FOREZ : **M. ABARKAN Souhil** au lieu de M. BENCHADI M.
SUD FOREZIENNE - MONTS DU FOREZ : **M. CHERAKRAK Hanafi** au lieu de M. ARIFY M.
SE.PORTUGAIS - OC. ONDAINE : **M. BOUAZIZ Abdelghani** au lieu de M. LAHRECHE N.
HAUTES CHAUMES - ST ANTHEME : **M. KEZZOUF Younes** au lieu de M. CHERAKRAK H.